

24 DEC 2021

DECISION

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE NATIONAL DE SECURITE  
SANITAIRE DES PRODUITS ALIMENTAIRES

- Vu le statut régissant le personnel de l'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires, tel qu'il a été modifié et complété ;
- Vu la lettre du Ministère de l'Economie et des Finances (Direction du Budget) n° 9497/D du 29 Novembre 2021 portant l'accord préalable pour l'organisation de l'Examen d'aptitude professionnelle au profit des Techniciens, relevant de l'ONSSA (agents statutaires) ;
- Vu les procès-verbaux de délibération sur les résultats des épreuves écrites de l'Examen d'aptitude professionnelle pour l'accès au grade de Technicien 1<sup>er</sup> Grade (Option : Santé Animale, hygiène alimentaire)

Décide

**Article premier :** La liste des candidats déclarés admis pour passer l'épreuve orale de l'Examen d'aptitude professionnelle pour l'accès au grade de Technicien 1<sup>er</sup> Grade, organisé le **11 Décembre 2021** est arrêtée comme suit :

NOM	PRENOM	Spécialité
EL ACHAOUI	Mohamed	HYGIENE ALIMENTAIRE
AL KASA	Mohamed	SANTE ANIMALE
BOUHIJA	Mohamed	SANTE ANIMALE

H

ONSSA

POUR LE DIRECTEUR GENERAL DE L'ONSSA  
ET PAR DELEGATION  
LE DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER  
Signé : Abdelfettah BENJELLOUN